



DEPARTEMENT ILLE ET VILAINE
ARRONDISSEMENT RENNES
COMMUNE DE MONTAUBAN-DE-BRETAGNE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation : 24 septembre 2026

Nombre de conseillers en exercice : 33

Le premier octobre deux mille vingt-six, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de MONTAUBAN-DE-BRETAGNE s'est réuni à la salle de conseil de la mairie de Montauban-de-Bretagne, sous la présidence de Madame QUINTIN, Maire, en séance ordinaire, après avoir été convoqué, conformément à l'article L.2121-10 et l'article L.2121-12, du Code Général des Collectivités Territoriales.

Présents (P) : 31

Procurations (PC) : 2 Madame Audrey PINON à Monsieur Pascal RENVAZÉ
Madame Elodie LOUVEL à Madame Chloé GONTIER

Absents (A) : 0

Excusées (EX) : 0

Votants : 33

Secrétaire de séance : Monsieur Franck DUPONCEL est nommé secrétaire de séance ;

Service administratif : Mesdames SCHWEITZER Christelle (Directrice Générale des Services) et LOUESSARD Marie-Andrée (service Instances-Assemblées).

BODIN Olivier	P	LE BIAVAN Roland	P	PATTIER Marie-Amélie	P
BOUGERIE Vincent	P	LE CAIN Thomas	P	PERTUISEL Marion	P
COLIN Sarah	P	LE GARGASSON-BOURDÉ Karine	P	PINON Audrey	PC
COMMEUREUC Valérie	P	LE GOFF Xavier	P	POUPELIN Marie-Anne	P
DAVID Lilian	P	LE SOMMER Thierry	P	QUINIOU Nathalie	P
DUPONCEL Franck	P	LECOMTE Karine	P	QUINTIN Jenny	P
GENET Béatrice	P	LEFRANC Julie	P	RENARD Annette	P
GONTIER Chloé	P	LEMAIRE Vanessa	P	RENVAZE Pascal	P
GUINET Sandrine	P	LOUVEL Elodie	PC	ROUYER Gaël	P
HERBRETEAU Christophe	P	MAUDET Yves	P	RUELLEU Florent	P
HERY Daniel	P	PALARIC Vincent	P	SAUTJEAU Adrien	P

Vérification du quorum

FINANCES

2026_10_131 _ DECISIONS BUDGETAIRES : décision modificative n° 2026_02 budget principal ville [7.1]

Rapporteur : Vincent PALARIC

Annexe : -

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.1612-11,
VU l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable au 1^{er} janvier 2026,
VU le budget primitif 2026 du budget principal Ville voté par délibération n° 2026_02_023,
VU la délibération n° 2026_05_063 du 07 mai 2026 relative à la Décision Modificative DM 2026-01 du budget principal,
VU la délibération n° 2026_06_083 du 04 juin 2026 relative au vote des budgets supplémentaires 2026,

CONSIDERANT l'avis favorable de la commission finances en date du 10 septembre 2026,

CONSIDERANT le vote au chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement retenue par l'assemblée délibérante ;

CONSIDERANT la nécessité d'ajuster d'une part les prévisions inscrites au budget primitif de la ville et d'inscrire de nouveaux crédits complémentaires d'autre part ;

ENTENDU l'exposé de Monsieur Vincent PALARIC, adjoint au Maire en charge des finances,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Article 1 : APPROUVE la décision modificative DM2026_02 du budget principal ville pour la section de fonctionnement suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT - Dépenses				
CHAPITRE/ARTICLE	LIBELLE	BP INITIAL	MODIFICATION	BP FINAL
011 – 60632	Fournitures de petit équipement	62 15700 €	1 830,00 €	63 987,00 €
011 – 61521	Entretien terrain	183 500,00 €	5 310,00 €	188 810,00 €
011 – 615232	Réseaux	25 500,00 €	6 000,00 €	31 500,00 €
011 – 6161	Multirisques	44 675,00 €	8 000,00 €	52 675,00 €
011 – 62268	Autres honoraires et conseils	10 350,00 €	8 000,00 €	18 350,00 €
TOTAL			29 140,00 €	

SECTION DE FONCTIONNEMENT - Recettes				
CHAPITRE/ARTICLE	LIBELLE	BP INITIAL	MODIFICATION	BP FINAL
74 – 741121	Dotations de solidarité rurale	528 000,00 €	27 360,00 €	555 360,00 €
78 – 7817	Reprise sur dépréciations des actifs circ.	0,00 €	1 780,00 €	1 780,00 €
TOTAL			29 140,00 €	

Article 2 : APPROUVE la décision modificative DM2026_02 du budget principal ville pour la section d'investissement suivante :

SECTION D'INVESTISSEMENT - Dépenses				
OPERATION/ARTICLE	LIBELLE	BP INITIAL	MODIFICATION	BP FINAL
OPNI – 215741	Installations et matériels des cantines	0,00 €	2 220,00 €	2 220,00 €
OPNI – 2158	Autres installations, matériels et outill.	19 100,00 €	62 400,00 €	81 500,00 €
OPNI – 21828	Autres matériels de transport	31 000,00 €	-15 000,00 €	16 000,00 €
OPNI – 21848	Autres matériels de bureau et mobilier	9 890,00 €	4 000,00 €	13 890,00 €
OPNI – 2188	Autres	34 440,00 €	3 950,00 €	38 390,00 €
022 – 21351	Bâtiments publics	110 423,83 €	-16 000,00 €	94 423,83 €
022 – 2188	Autres	0,00 €	18 500,00 €	18 500,00 €
025 – 21318	Autres bâtiments publics.	0,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €
028 – 2128	Autres agencements et aménagements	8 500,00 €	6 500,00 €	15 000,00 €
033 – 2031	Frais d'études	164 000,00 €	-52 050,00 €	111 950,00 €
033 – 2313	Constructions	30 000,00 €	-30 000,00 €	0,00 €
036 – 2188	Autres	10 600,00 €	10 000,00 €	20 600,00 €
049 – 202	Frais d'études	0,00 €	480,00 €	480,00 €
108 – 2313	Constructions	70 000,00 €	-70 000,00 €	0,00 €
111 – 2315	Installations, matériel et outillages tech.	140 000,00 €	25 000,00 €	165 000,00 €
TOTAL			0,00 €	

SECTION D'INVESTISSEMENT - Recettes				
OPERATION/ARTICLE	LIBELLE	BP INITIAL	MODIFICATION	BP FINAL
OPFI – 4582101	Opération sous mandat	0,00 €	280 000,00 €	280 000,00 €
101 – 4582101	Opération sous mandat	280 000,00 €	-280 000,00 €	0,00 €
TOTAL			0,00 €	

Article 3 : AUTORISE Madame le Maire, ou son représentant, à signer tout document se rapportant à la présente décision,

Article 4 : CHARGE Madame le Maire, ou son représentant, de l'exécution de la présente décision.

VOTE : Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE

POUR : 33

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Le Maire
Jenny QUINTIN



Le secrétaire de séance
Franck DUPONCEL